

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « DRA Global Limited » par la société « Apex Partners Holdings Proprietary Limited », par le biais de sa filiale « Apex Capital Partners Limited », à travers l'acquisition de 69,1% supplémentaires de son capital social et droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur direct** : La société « Apex Capital Partners Limited » ;
- **L'acquéreur indirect** : La société « Apex Partners Holdings Proprietary Limited »;
- **La cible** : La société « DRA Global Limited ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteur économique concerné :

- L'ingénierie, la construction et la gestion de projets destinés au secteur de l'industrie minière.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 07 mai 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

« Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « DRA Global Limited » par la société « Apex Partners Holdings Proprietary Limited », par le biais de sa filiale « Apex Capital Partners Limited », à travers l'acquisition de 69,1% supplémentaires de son capital social et droits de vote associés.

« Apex Partners Holdings Proprietary Limited » est une société holding sud-africaine spécialisée dans les prises de participations à des fins d'investissement, en mettant l'accent sur les investissements à long terme dans les entreprises servant les secteurs miniers et de la production d'énergie.

« Apex Capital Partners Limited » est une société constituée, spécialement pour l'opération envisagée, en vertu des lois de l'Afrique du Sud et dont le siège social est situé à Commerce Square, 39 Rivonia Road, Sandton, Johannesburg, 2196, Afrique du Sud.

« DRA Global Limited » est un groupe international pluridisciplinaire constitué en vertu des lois de l'Australie, dont le siège social est situé au Level 7, 256 Adelaide Terrace, Perth, Australie, actif dans les domaines de l'ingénierie, de la livraison de projets et de la gestion des opérations, principalement au service des secteurs miniers, des minerais et des métaux.

Fait à Rabat, le 25 avril 2025